

Demande à leurs Excellences, Chefs d'Etats et de gouvernements de la CEEAC afin de prendre acte de la démarche à titre de régularisation de l'ultime prorogation de la Transition en RCA jusqu'au 30 décembre 2015.

« Lors de sa XVI^e Session ordinaire des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEEAC, tenue à N'Djamena le 25 mai 2015, la conférence, dans un communiqué final, a autorisé la prolongation technique de la Transition, afin de permettre aux Autorités de la transition d'organiser des élections crédibles et transparentes avant la fin de l'année 2015. L'échéance de la transition actuelle est donc ramenée au 30 décembre 2015. » [...]

« C'est pourquoi, nous sollicitons unanimement, conformément aux dispositions de l'article 102 alinéa 2 de la Charte Constitutionnelle une ultime prorogation de la durée de la Transition afin de permettre l'organisation des élections dans un climat apaisé. Conformément à l'autorisation contenue dans le communiqué final du Sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEEAC du 25 mai 2015, nous demandons à leurs Excellences, Chefs d'Etats et de gouvernements de la CEEAC de bien vouloir prendre acte de cette démarche à titre de régularisation. »

Signatures (e) :

- Mahamat KAMOUN Le Premier Ministre,
- Alexandre Ferdinand NGUENDET Le Président du Conseil National de Transition,
- Catherine SAMBA-PANZA Le Chef de l'Etat de la Transition

**A Leurs Excellences Messieurs les Chefs d'Etat
et de Gouvernement de la Communauté Economique
des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC)**

Nous, Chef de l'Etat de la Transition,

Président du Conseil National de Transition,

**Premier Ministre, Chef du Gouvernement de Transition de la
République Centrafricaine,**

Exprimons au nom du peuple centrafricain notre profonde gratitude aux Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEEAC pour leur soutien indéfectible et multiforme depuis trois années déjà, ayant permis le retour progressif de la paix en République Centrafricaine.

Lors de sa XVI^{ème} Session Ordinaire des Chefs d'Etat et Gouvernement de la CEEAC, tenue à N'Djamena le 25 mai 2015, la Conférence, dans son communiqué final, **a autorisé la prolongation technique de la Transition, afin de permettre aux Autorités de la Transition d'organiser des élections crédibles et transparentes avant la fin de l'année 2015. L'échéance de la transition actuelle est donc ramenée au 30 décembre 2015.**

Le Gouvernement de Transition est à pied d'œuvre et déterminé à parvenir à l'adoption de la nouvelle constitution ainsi qu'à la réalisation des élections présidentielle et législatives groupées, pour un retour rapide à la légalité constitutionnelle.

Sur son initiative, des discussions ont été engagées entre les pouvoirs publics, les partis politiques, le Cadre de Concertation et la société civile, lesquelles discussions ont débouché sur un consensus national. Ce consensus a permis à l'ANE de rendre public un nouveau calendrier électoral qui s'articule comme suit :

1. Enregistrement des électeurs du 27 juin au 27 juillet 2015 ;
2. Référendum constitutionnel le 03 septembre 2015 ;
3. 1^{er} tour des élections présidentielle et législatives le 18 octobre 2015
4. 2^{ème} tour des élections présidentielle et législatives le 22 novembre 2015

C'est pourquoi, nous sollicitons unanimement, conformément aux dispositions de l'article 102 alinéa 2 de la Charte Constitutionnelle une ultime prorogation de la durée de la Transition afin de permettre l'organisation des élections dans un climat apaisé. Conformément à l'autorisation contenue dans le communiqué final du Sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEEAC du 25 mai 2015, nous demandons à leurs Excellences, les Chefs d'Etats et de Gouvernements de la CEEAC de bien vouloir prendre acte de cette démarche à titre de régularisation.

Convaincus de votre bonne compréhension en vue d'une sortie définitive de la crise actuelle,



...

2

Nous prions leurs Excellences Messieurs les Chefs d'Etat et de Gouvernement, de croire en l'expression de notre haute considération.

Fait à Bangui, le 17 JUL. 2015

Le Premier Ministre,
Chef du Gouvernement de Transition



Mahamat KAMOUN

Le Président
du Conseil National de Transition



Alexandre Ferdinand NGUDET

Le Chef de l'Etat de la Transition



Catherine SAMBA-PANZA